



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 28 mars 2019

n° 074-19 C

Objet : RD - Approbation du Schéma directeur des aménagements touristiques et de loisirs de Saint-François-de-Sales

- date de convocation le 22 mars 2019
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi vingt-huit mars à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Challes-les-Eaux, espace Bellevarde, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 58

Aillon-le-Jeune	Emmanuelle Andrevon
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Julien Donzel
Chambéry	Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Marie-José Dussauge - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Bernadette Laclais - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Christian Papegay - Pierre Perez - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Walter Sartori
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	
Vimines	Lionel Mithieux

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 16

de Philippe Bard à Aloïs Chassot - de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Jean-Benoît Cerino à Bernadette Laclais - de Jean-Pierre Coendoz à Dominique Pommat - de Christine Dioux à Christian Papegay - de Jean-Pierre Fressoz à Pierre Hemar - de Daniel Grosjean à Julien Donzel - de Anne Manipoud à Driss Bourida - de Dominique Mornand à Isabelle Rousseau - de Benoît Perrotton à Jean-Maurice Venturini - de Christophe Richel à Frédéric Bret - de Dominique Saint-Pierre à Muriel Jeandet - de Bruno Stellian à Brigitte Bochaton - de Alain Thieffenat à Sylvie Koska - de Alexandra Turnar à Xavier Dullin - de Sylvie Vuillermet à Luc Berthoud

• conseillers excusés : 8

François Blanc - Stéphane Bochet - Albert Darvey - Philippe Dubonnet - Jérôme Esquevin - Philippe Gamen - Luc Meunier - Damien Regairaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 28 mars 2019

délibération n° 074-19 C

objet **RD - Approbation du Schéma directeur des aménagements touristiques et de loisirs de Saint-François-de-Sales**

Pierre Hemar, vice-président chargé du tourisme de Grand Chambéry et de l'aménagement du territoire des Bauges, en lien avec Maryse Fabre, maire de Saint-François-de-Sales, rappelle que le site de la porte de Saint-François-de-Sales, situé sur la station de Savoie Grand Revard, constitue avec la Féclaz et le Revard, l'un des trois pôles d'activités et d'attractivité du domaine. Par ailleurs, un travail de réflexion sera engagé pour mieux valoriser la porte nature d'Arith de Savoie Grand Revard, point de départ de randonnées pédestres et VTT d'été.

Ce site naturel connaît une fréquentation croissante, impliquant un accompagnement dans la recherche d'un équilibre entre accueil touristique et préservation de l'environnement.

Au cours de l'année 2017, dans le contexte de la fusion de Chambéry métropole et de la Communauté de communes du Cœur des Bauges, il a été décidé d'initier l'audit marketing, technique et financier des stations des Bauges (Orex Loisirs 2017), visant à définir pour chacun des sites du massif des Bauges, un positionnement marketing différencié sur le segment du marché des loisirs de nature. Identifié dans l'audit comme la porte « nature » de la station de Savoie Grand Revard, il a été souhaité par l'agglomération et la commune d'approfondir et de décliner ce positionnement, par la définition d'un Schéma directeur des aménagements touristiques et de loisirs.

Par une mobilisation large et efficace de nombreux partenaires (socioprofessionnels et institutionnels), l'objet de ce schéma a été de définir les orientations stratégiques pour la porte de Saint-François-de-Sales et d'élaborer un scénario d'aménagement cohérent et maîtrisé, financièrement soutenable, priorisant les projets prévisionnels.

Les objectifs principaux du schéma d'aménagement portent sur :

- le renforcement de l'attractivité de la porte de Saint-François-de-Sales,
- le développement de l'économie touristique désaisonnalisée et maîtrisée sur ce site situé à 1 300 m d'altitude,
- la modernisation des équipements socio-éducatifs, sportifs, de loisirs et touristiques,
- le soutien aux projets de développement des acteurs économiques, socio-éducatifs, sportifs,
- la sécurisation des points sensibles repérés à Saint-François-de-Sales liés à la cohabitation des usages,
- le renforcement de l'économie touristique.

Le positionnement marketing du site et offre d'activités

L'enjeu de la transition touristique vers une réversibilité été-hiver de l'offre d'activités a renforcé le positionnement de Saint-François-de-Sales comme porte nature, orientée vers la préservation et la sensibilisation à l'environnement, à destination d'une cible prioritaire constituée du public familles et scolaires, et des communautés de pratiques sportives de fond et d'endurance, ainsi que des adeptes de la contemplation.

Les orientations stratégiques retenues et plan d'actions

Les orientations stratégiques retenues sont :

- le renforcement de la visibilité et de la lisibilité de Saint-François-de-Sales en tant que pôle d'excellence écotouristique, par le déploiement des labels nationaux d'excellence Famille Plus et Station Verte,
- l'aménagement qualitatif des infrastructures de cœur de porte et la création de connexions (boucles pédagogiques / liaisons douces) 4 saisons.

Dans le cadre du plan d'actions, les projets suivants ont été retenus :

- requalification et extension du foyer nordique,
- réaménagement des espaces bâtiments de Savoie Grand Revard,
- création de réseaux d'eau, d'électricité et d'assainissement, redimensionnement du réservoir d'eau et pose d'une réserve incendie,
- création d'un martelloscope,
- création de 3 boucles pédagogiques (tracé, signalétique et mobilier),
- optimisation du stationnement et réaménagement du carrefour d'accès aux stationnements, mise en place d'une signalétique et gestion des accès privatifs,
- reprofilage et sécurisation de l'espace luge, sécurisation de l'aire de retournement des chiens de traîneau (pose de filets permettant de délimiter l'espace de pratique),
- confortement du sentier de la Magne et reprise de sa sortie (rapprochement vers la porte),
- démolition du chalet snack et maintien d'une réserve foncière,
- reprise des abords de l'observatoire astronomique (traitement du talus et de l'enrobé).

Plan de financement

Les maîtrises d'ouvrage des projets sont plurielles : commune, Syndicat mixte des stations des Bauges (SMSB), Grand Chambéry, Parc naturel régional du massif des Bauges, partenaires privés.

Le plan de financement prévoit la participation de financeurs tels que l'Union européenne, l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Savoie, etc.

Les subventions mobilisées pour porter les investissements de la station sont, en moyenne, entre 50 % et 80 % sur les opérations de diversification touristique.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** le Schéma directeur des aménagements touristiques et de loisirs de Saint-François-de-Sales,

Article 2 : **approuve** la maîtrise d'ouvrage des projets portés par les différentes collectivités compétentes,

Article 3 : **autorise** le président ou son représentant à solliciter les financeurs, à réaliser les démarches nécessaires et à signer les documents à intervenir,

Article 4 : **engage** à la mise en œuvre, sur la durée, du Schéma directeur des aménagements touristiques et de loisirs de Saint-François-de-Sales, afin de garantir le soutien des institutions et collectivités partenaires.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 074-19 C

Objet de l'acte :	RD - Approbation du Schéma directeur des aménagements touristiques et de loisirs de Saint-François-de-Sales
Thème Préfecture :	8 - Domaines de competences par themes 4 - Amenagement du territoire
Date de l'acte :	28 mars 2019
Annexe(s) :	Chiffrage des aménagements, PPT: présentation du schéma directeur St François de Sales, Synthèse des aménagements

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20190328-lmc1H21934H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21934H1

Date de transmission en Préfecture :	08 avril 2019
Date de réception en Préfecture :	08 avril 2019